

CONSEIL DÉLÉGUÉ

JEUDI 16 MAI 2019 à 20 H

Le **16 MAI 2019 à 20 Heures**, les membres du Conseil délégué de la Commune de **CHAMPTOCEAUX ORÉE-D'ANJOU** se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire délégué conformément aux articles L 2121.7 à L 2121.34 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Convocation du 9 mai 2019

Présents : Jean-Yves BOURGEOIS, Sabrina BIOTTEAU, Christian BEDUNEAU, Hubert GUITON Jacques PRIMITIF, Claudine BIDET, Gwénola PERRON, Aline BRAY, Valérie SALMON, Jeannine HIVERT, Abou DOSSO, Michel TOUCHAIS.

Absents excusés : Simone MARCHAND, Philippe GILIS, Florence SANDHINHA, André TERRIEN.

Absent non excusé : Philippe MARTIN.

Secrétaire de séance : Sabrina BIOTTEAU

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DÉLÉGUÉ

Le compte rendu de la séance du 14 mars 2019 ne fait pas l'objet d'observations.

1- COMMUNE DÉLÉGUÉE

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES

V Réunion de la commission Cimetière dès l'accord au conseil municipal Orée-d'Anjou prévu le jeudi 28 mars. Une réunion sera organisée au mois de juin.

V La Cédraie étant le siège d'Orée-d'Anjou, serait-il possible de nettoyer la façade pour l'image d'Orée-d'Anjou ? La question sera posée à la commune d'Orée-d'Anjou.

DOSSIER À TRAITER

1.1- SALLE ASSOCIATIVE AU STADE GILBERT SAILLY

V *Compte rendu de la réunion du 13 mai avec le CAUE*

Le nouveau projet émergera sur la façade de la salle de sports pour une surface de 344 m² avec une estimation financière de 706.932€ HT.

L'estimation dépasse donc le budget prévu en 2019 qui portait sur la somme de 375.000 € ; en parallèle les ventes des différents biens de la commune déléguée de Champtoceaux (presbytère, local ostéopathe, terrain près des pompiers, bâti Cour Denis) pourront être affectées à ce projet pour financer totalement cette construction.

V *Argumentaire*

Maintien de l'actuelle salle en fonctionnement le temps des travaux pour être détruite après.

Aménagement d'une liaison avec le futur lotissement au nord de salle de sports.

Aménagement d'un parvis commun et central aux équipements.

Ouverture du site sportif à son environnement par les aménagements paysagers.

V *Déroulement des opérations*

Dans un premier temps, il conviendra de retenir un architecte chargé de la maîtrise d'œuvre qui établira un cahier des charges.

Il faudra étudier différents modes de chauffage pour atténuer les coûts de fonctionnement.

Le service marché public Orée-d'Anjou lancera la procédure adaptée par la suite.

La fin des travaux est prévue en juin 2021

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour accepter ce projet et lancer la consultation de maîtrise d'œuvre

1.2- DEVIS

SIEML

Monsieur le Maire délégué présente un devis du SIEML pour la rénovation du réseau de l'éclairage public pour un montant total de 4.313,04 € HT, pour la commune déléguée une dépense de 2.156,52 €.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider le devis du SIEML.

ÉGLISE

Monsieur le Maire délégué présente le rapport de l'architecte M. TERRIEN, pour la pose d'un vitrail à l'église, et propose de retenir l'entreprise « Atelier du vitrail » pour un montant de 18.716,68 € HT.

Le budget 2019 prévu est de 160.000 €, sachant qu'un devis pour la mission SPS a été validé pour 1.500 € HT et un devis de maçonnerie pour 108.893,30 € HT. La dépense s'élève donc à 129.109,98 € HT - 154.931,98 € TTC.

Une demande de subvention au titre de la DETR a été déposée.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider le devis Atelier du vitrail pour la somme de 18.716,88 € HT.

BORNES ESCAMOTABLES

Jacques PRIMITIF explique qu'il a demandé un devis pour l'installation de bornes escamotables à installer Passage des Mariniers, Clos Denis, Chemin du Voinard.

V Chemin du Voinard : ce serait une borne avec accès aller/retour en remontant vers la Rue Jean V.

Après la décision de la destruction de l'ancien restaurant scolaire (deuxième semestre 2019), un réaménagement sera engagé pour faciliter la circulation des véhicules, deux roues et piétons.

V Clos Denis : Installation d'une borne escamotable pour limiter l'accès aux véhicules qui n'ont pas à stationner.

Le fait de verbaliser par la Gendarmerie n'est pas une solution pérenne.

V Passage des Mariniers : une barrière serait installée à la sortie du Clos Denis.

1.2- RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA POSTE

Monsieur le Maire délégué rappelle que la convention avec la Poste pour l'agence postale arrive à son terme le 30 novembre 2019 et propose aux élus de reconduire cette convention pour 9 ans.

Suite à un rendez-vous avec le responsable des services postaux de Beaupreau, la Poste ne souhaite pas la fermeture de l'agence postale car le centre de Champtoceaux est très fréquenté et en constante augmentation sur les différents services proposés (+ 35 %).

Il faudrait prévoir un nouvel ordinateur et un bureau plus adapté, cette demande a été adressée aux services postaux.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour signer une nouvelle convention.

1.3- ORGANISATION CLSH ÉTÉ 2019 ET RENTRÉE SEPTEMBRE 2019

V Monsieur le Maire délégué explique l'organisation du centre de loisirs de l'été 2019 :

Le centre est ouvert du lundi 8 juillet 2019 au vendredi 9 août 2019, c'est la seule commune déléguée ouverte autant de semaines.

Afin de respecter le taux d'encadrement si l'effectif est au maximum, il faudrait 4 contrats à durée déterminée pour cette période, détaillé comme suit :

1 CDD à 100 heures, 1 CDD à 150 heures, 1 CDD à 35 heures, 1 CDD à 35 heures.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour la signature de ces contrats à durée déterminée.

V Monsieur le Maire délégué précise que pour l'organisation de la rentrée de septembre 2019, il faut renouveler certains contrats existants (sous réserve de l'accord des agents), à savoir :

1 agent	24 H semaine
1 agent	22 H semaine
1 agent	15,50 H semaine
1 agent	14 H semaine
1 agent	17 H semaine
1 agent	35 H semaine

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour la signature de ces contrats à durée déterminée.

INFORMATIONS

1.4- COMPTE RENDU COMMISSIONS

ESPACES VERTS.

Le devis pour l'arrosage du terrain de foot a été validé avec Effivert pour un montant de 18.650 € HT - 22.380 € TTC. Il conviendra de consulter les services de la DREAL pour planter de nouveaux arbres sur le site du Champalud.

Etudier la végétalisation du cimetière ; une visite du cimetière de Chemillé en Anjou est proposée le 23 mai pour les communes de Mauges Communauté.

Trouver une solution afin d'éviter que des véhicules n'abiment les parterres devant la mairie.

SERVICES A L'ENFANCE ET VIE SCOLAIRE.

Le PEDT a été validé au conseil Orée-d'Anjou.

Les camps d'été seront plus importants cet été.

Il manquait une précision sur la clause de renouvellement du marché avec Restauval, selon la jurisprudence, un contrat d'un an peut être renouvelé 3 fois, donc pas de problème de légalité ; au vu de cet élément le contrat se terminera donc fin juin 2020.

Un consultant a été retenu par Orée-d'Anjou pour trouver une harmonisation des services de la restaurant scolaire.

L'animation organisée le 30 avril au Pôle Enfance avec le CPIE et différents partenaires est une initiative de Mauges Communauté et du directeur des services à l'enfance pour expliquer les circuits courts avec des fournisseurs de proximité et le compostage ; une réunion est prévue le 21/05.

TOURISME ET CULTURE.

Vernissage des expositions les 14 juin, 19 juillet et 23 août à 18 H 30.

Jeux au Champalud : le dimanche 23 juin en partenariat avec A vous de jouer, différentes animations seront proposées dont un laser game et des balades en poneys.

VISITE IRH POUR LA PATACHE-LES BAUDRIES

Le cabinet IRH a fait des constats en attente des études rendues en septembre 2019.

Un géomètre est passé pour prendre des relevés. IRH semble favorable à l'élaboration d'un bassin de rétention aux Baudries qui améliorerait le captage des eaux.

RÉUNION PUBLIQUE DU 18 AVRIL 2019.

Les habitants du Chemin du Voinard et de la Rue des Remparts ont été conviés à une réunion publique.

La commune déléguée de Champtoceaux s'est engagée à poser une bordure et mettre un coussin berlinois sur la Rue des Remparts.

Le panneau directionnel St Laurent des Autels est à changer.

Comment éviter que les véhicules empruntent la Rue des Remparts pour se rendre à La Varenne (donnée GPS) ?

1.5- INFORMATIONS COMMUNE DÉLÉGUÉE

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune déléguée de Champtoceaux :

V Monsieur le Maire délégué explique qu'une convention sera demandée au CAUE pour le projet d'extension de la bibliothèque.

Michel TOUCHAIS donne lecture de la note explicative sur les besoins de la bibliothèque pour répondre aux souhaits du Bibliopole, cette note a été donnée au CAUE pour mener à bien leur mission.

Le conventionnement du Bibliopole sera à l'ordre du jour du prochain conseil Orée-d'Anjou.

Un chargé de mission serait recruté pour une mise en réseau des bibliothèques Orée-d'Anjou.

V Dommages d'ouvrage au Pôle enfance : les entreprises doivent intervenir. Les reprises du sol ont été partiellement faites. Malheureusement les joints ne tiennent pas.

Une nouvelle expertise a été faite le 6 mai sur la toiture.

L'assurance Groupama nous indemnise sur les différentes interventions des entreprises dans le cadre de la garantie dommage ouvrage.

V Compte rendu de la visite du groupe European Homes le mardi 14 mai, pour une présentation de la deuxième tranche du lotissement à la Gagnerie-Ténoterie. Ce projet porterait sur 24 lots individuels et 8 logements sociaux.

Voir le problème de sécurité des bassins de rétention qui normalement doivent restés secs, mais il y a constat de présence d'eau stagnante.

Aménager une voie douce le long du château de la Bretesche.

Mobilisation d'une surface de jeux pour les enfants.

Les logements sociaux actuellement en construction sur la première tranche seront bientôt finis et pourraient être mis à disposition de la population à partir de septembre 2019.

V Des incivilités sont constatées sur la commune déléguée, à la salle de sports des Garennes, l'ancien restaurant scolaire, les toilettes du Champalud. Un dépôt de plainte sera déposé à la Gendarmerie car des personnes ont été vues.

V Démontage des équipements sur terrain Route de Saint Laurent, devis de 850 € accepté.

V Les Anciens Combattants remercient les bénévoles et le personnel communal pour l'organisation de la cérémonie du 8 mai 2019.

V Cérémonie le 18 mai à 18 H au Château de la Colaissière à St Sauveur de Landemont pour la remise des prix du concours des vins.

V Implantation d'une ruche au Paradis sur le domaine public. Quelle est la réglementation ?

V Problème de vitesse de vitesse à la Coipelière.

1.6- INFORMATIONS COMMUNE ORÉE-D'ANJOU

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune Orée-d'Anjou.

V Le devis pour le tourne à gauche a été validé par la commune Orée-d'Anjou avec la société EUROVIA pour un montant de 196.789,30 € HT - 236.147,16 € TTC.

Le début des travaux est prévu le 28 août pour une fin des travaux le 15 octobre 2019.

V Etat des lieux du sport sur Orée-d'Anjou

Un animateur sera mis à disposition des écoles de Champtoceaux à raison d'1 heure 30 sur 36 semaines soit 352 heures sur un an.

Une intervention est prévue aussi auprès de certains clubs de jeunes pour le tennis, le basket.

V La question a été posée sur la reprise de la voirie Rue du Pont Trubert à M. BOURGET de la Direction des Routes de Beaupreau. La rétrocession pourrait être compensée par une aide de 7.000 € pour les travaux de sécurisation de la Rue du Pont Trubert, mais la commune n'a pas d'obligation de reprise à ce jour.

Le Département doit rétrocéder des voies et des bordures en bon état, les fossés nettoyés.

2- INTERVENTIONS ORALES

V Dossier achat du garage au Clos Denis : le bornage est prévu le vendredi 17 mai par le cabinet Arrondel.

- V Remise en place des containers dans la zone industrielle. Voir avec le SIRDOMDI le plus vite possible.
- V La peinture routière a été faite dans le bourg, question sur la peinture du stop Rue Molière ? C'est un lotissement privé donc ce n'est pas du domaine de la commune.
- V Chemin du cimetière : il faudrait mettre un panneau « voie publique » pour éviter que certains propriétaires ne s'approprient la voie.
- V Baludik est une nouvelle application qui permet de découvrir des curiosités de la faune et de la flore en parcourant les bords de Loire sur 3,5 kms. La balade se nomme « Enquête de plantes » et débute sur le pont d'Oudon.
- V Il serait opportun de garder une bande de 5 mètres le long du château à la Bretesche. Discussion avec les propriétaires du château.
- V La manifestation de la ligue du Foot sera organisée le lundi 8 juillet 2019 au Champalud.
- V Suite au bilan positif de la manifestation du Champto'trail, une reconduction est prévue le dimanche 15 mars 2020.
- V Un devis pour le préau attendant au pôle enfance est attendu.
- V La Police de l'eau a transmis un courrier destiné à certains lotisseurs pour les mettre en garde sur les bassins d'orage. La commune n'a pas de nouvelles.
- V Une caravane est stationnée au Champalud, à surveiller.
- V Un incident est a déploré lors du tournoi de boules du 1^{er} mai, prévoir un portail pour contrôler l'accès.
- V Un devis devait être demandé pour un bardage en bois sous le préau de la Salle Chetou, pourquoi ne pas étudier la possibilité de mettre un enduit à la chaux.
- V Un appel est fait au bénévolat pour la manifestation du grand défi Biodiversité prévu le samedi 6 juillet 2019 dans le parc du Château de la Colinière.
- V L'association Thorenc organise un concert baroque dans l'église à 17 H 30, le dimanche 19 mai.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISE, LA SÉANCE EST CLOSE À 22 H 15

LA PROCHAINE RÉUNION AURA LIEU LE JEUDI 13 JUIN 2019 À 20 H.